

# Education : le moteur du changement<sup>1</sup>

## I. Introduction

**Dans les maisons de prostitution de Manille et de Nairobi**, dans les rues de Rio et de New York, dans les bars d'Amsterdam et de Bangkok, dans les autobus, les gares, les chambres d'hôtel de toutes les régions du monde, des millions d'enfants<sup>2</sup> risquent d'être exposés à une exploitation sexuelle à des fins commerciales ou sont déjà prisonniers d'une industrie du sexe qui se chiffre en méga-dollars.

Enfants sacrifiés à l'abus de pouvoir d'adultes sans scrupules ou qui n'ont simplement pas réfléchi; enfants soumis à la violence et exposés à de graves dangers sanitaires; leur droit à l'éducation et tous leurs autres droits bafoués; leur enfance sacrifiée et tous les aspects de leur développement entravés; leurs perspectives de vie gravement limitées. Telles sont les manifestations tragiques et très inquiétantes de la négligence et de l'échec des sociétés, des communautés et des gouvernements dans leur lutte contre le grave problème que représentent les enfants prisonniers du commerce du sexe.

Le système éducatif est l'instrument dont dispose la société pour armer les enfants des compétences et des connaissances nécessaires et appropriées pour réaliser leur potentiel et assumer leurs responsabilités dans la vie. L'éducation est un véhicule qui permet de transmettre à la génération montante les valeurs, les attitudes, les convictions, les normes et les comportements considérés comme importants par la société; c'est également un instrument de transformation sociale. Le fait que l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales se perpétue prouve à l'évidence l'échec des systèmes d'éducation; l'éducation doit jouer un rôle important dans l'élimination de cette pratique. Quelles possibilités offre l'éducation dans la lutte contre l'exploitation sexuelle d'enfants et quelles sont ses limites ? Que peut-on faire pour promouvoir son rôle ? Tels sont les thèmes traités dans ce document.

## II. Éducation et changement social

L'exploitation d'enfants à des fins sexuelles est un problème complexe, qui a diverses facettes, et qui comprend des déterminants économiques, sociaux, culturels et politiques. La pauvreté issue des disparités économiques et l'absence d'ouvertures pour les familles et les jeunes sont les premières à incriminer. Certaines valeurs et normes de comportement sociales et culturelles encouragent l'indifférence, quand elles ne sont pas complices d'agressions graves envers les enfants. Nombreux sont les systèmes juridiques et leurs mécanismes d'application qui sont incapables de s'opposer à l'injustice ou de protéger les enfants contre les actes criminels dont ils sont victimes. Les systèmes politiques empêchent souvent les secteurs de la société qui en ont pourtant le plus grand besoin de s'exprimer, à savoir ceux qui souffrent d'exploitation et d'inégalité. L'éducation, elle-même soumise à des pressions sociales concurrentes, doit donc devenir un instrument du changement dont le rôle principal sera de prévenir, de réduire et par la suite d'éliminer cette pratique.

Il a été expliqué de manière convaincante que la scolarité organisée en programmes de type scolaire ou non scolaire ne constitue qu'une infime fraction de l'apprentissage humain. Les principales connaissances, et celles qui sont probablement le plus profondément ancrées dans notre esprit, sont acquises grâce aux interactions avec notre milieu social et physique. Cette école de la vie a été appelée *apprentissage non structuré* pour faire la différence avec l'apprentissage organisé que sont les programmes *scolaires* et *non scolaires*<sup>3</sup>.

L'éducation dans son sens le plus large est une question de circonstance ou de conception. Les enfants apprennent davantage de la manière dont on les traite que de ce qu'on leur enseigne, et cet enseignement peut entraver le développement de l'enfant ou au contraire l'aider à s'épanouir. C'est

grâce à l'éducation que les valeurs et les attitudes, les compétences, les convictions et les comportements naissent et sont inculqués. La compréhension que les enfants ont d'eux-mêmes et de leur monde dépend de leurs relations avec les adultes et les camarades qui comptent dans leur vie, qu'ils prennent pour modèles, qu'ils observent et dont ils suivent les enseignements.

Les enfants assimilent les leçons qu'ils reçoivent au foyer, à l'école, en regardant la télévision et en écoutant la radio, dans les églises et les mosquées — tout comme celles que leur donnent la rue, les gares et les stations d'autobus, les bars et les maisons de prostitution. Quelles sont donc les leçons qu'apprennent les enfants qui se livrent à des activités sexuelles à des fins commerciales ? Qu'on ne peut pas faire confiance aux adultes; que les enfants, en particulier les fillettes, sont considérés comme des biens de consommation, dotés d'une valeur économique à court terme; que ceux qui détiennent le pouvoir ont le privilège de pouvoir prendre toutes les décisions; et que l'argent, la situation sociale et les biens matériels ont souvent davantage de valeur que la dignité, le respect de soi et parfois même, la vie.

Qui sont ceux qui instruisent les victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales ? Ces enfants tirent des leçons directes du comportement de ceux qui les exploitent : clients, trafiquants, souteneurs, propriétaires de maisons de prostitution et tous ceux qui achètent et vendent, gagnent de l'argent ou en donnent, pour avoir des relations sexuelles avec des enfants. Mais ces criminels ne pourraient pas exister sans la complicité explicite ou implicite de l'ensemble de la société — et celle des adultes responsables d'aider, de protéger et d'assurer le développement des enfants — les familles, les enseignants, les professionnels de la santé et autres dispensateurs de services, les agents de la force publique, les chefs spirituels et communautaires, les médias, les décideurs et le grand public.

Le défi lancé à l'éducation comporte deux volets. *Premièrement*, comment le système d'éducation peut-il, en synergie avec d'autres institutions sociales, devenir un moteur proactif du changement social ? Le but de cette collaboration est d'opérer un changement dans les attitudes de toutes les institutions et de tous les systèmes sociaux afin que l'humanité, la dignité et les droits de l'enfant soient protégés, respectés et encouragés. *Deuxièmement*, comment le système d'éducation peut-il s'opposer aux influences néfastes et renforcer les leçons positives apprises à l'école de la vie ? Les programmes d'enseignement scolaires ou non scolaires n'y suffisent pas tels qu'ils sont, même pour les enfants qui fréquentent déjà l'école.

L'éducation n'est pas une panacée et les mesures pédagogiques ne permettront pas en soi de lutter contre les ravages provoqués par le commerce du sexe dans les rangs des enfants. Cependant, aucun effort destiné à lutter contre ce fléau ne pourra être entrepris ou durable s'il n'est assorti de mesures pédagogiques. Ce document démontrera que le système d'éducation peut et doit contribuer bien davantage à la solution du problème qu'il ne l'a fait jusqu'à présent.

Quelque chose ne tourne pas rond lorsque des enfants et des adolescents, au lieu de fréquenter l'école ou d'autres institutions pédagogiques, au lieu d'être élevés dans un milieu aimant et attentif à leurs besoins, sont privés de leur droit à l'éducation et obligés de vivre dans les ténèbres des menaces, de la violence et des humiliations. L'éducation, alliée à d'autres instruments ou à la société, doit contribuer à redresser ce préjudice.

### **III. Un cadre d'action pédagogique pour lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales**

L'éducation, dans le meilleur des cas, est un moyen, pour les enfants, d'acquérir la confiance, le respect de soi, une capacité de raisonnement et les compétences sociales nécessaires pour protéger leurs droits et leur dignité et pour devenir des adultes productifs, participant pleinement à leur société. Une éducation réussie peut également aider les adultes, dont le rôle est d'élever, de garder et d'éduquer les enfants, à comprendre qu'ils seront toujours responsables d'aider leurs enfants à se

développer et à assumer cette responsabilité. Un programme d'éducation bien conçu et appliqué intelligemment peut encourager l'ensemble de la société à respecter les droits et la dignité de ses enfants.

### ***1. La Convention relative aux droits de l'enfant***

Toute initiative pédagogique visant à lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales doit être entreprise dans l'esprit de la Convention et la respecter à la lettre. La Convention, qui est l'expression d'un consensus international concernant les normes et les standards de comportement des sociétés envers les enfants, définit les obligations de la société et de l'État par rapport à tous les enfants. Sa ratification par 187 États à ce jour est la preuve de l'engagement de la planète à reconnaître et à protéger tous les droits de tous les enfants. Cette reconnaissance quasi universelle représente une occasion unique d'entreprendre avec détermination des activités de plaidoyer et de sensibilisation en faveur des enfants. En tant que première étape du changement, la prise de conscience du problème doit s'accompagner de la mise au point de mécanismes offrant aux familles et aux enfants des possibilités de trouver et d'adopter de meilleures solutions.

La Convention est un cadre pertinent pour l'action pédagogique : elle souligne le lien qui unit l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et diverses violations des droits; elle établit des principes fondamentaux et donne des conseils essentiels sur la manière d'envisager et de garantir le respect des droits; de plus, le droit des enfants de participer aux décisions qui les concernent est particulièrement pertinent en matière d'éducation.

La Convention offre également un cadre d'action, en nous guidant vers des stratégies qui combinent le droit des enfants d'être « protégés » des maux de la société et celui de

« bénéficier » de ses avantages. Car la Convention reconnaît que les droits de tous les enfants ne sont pas en péril, et que des mesures spéciales doivent être adoptées pour protéger et faire respecter ceux des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles. La plupart des droits des enfants victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales sont bafoués, notamment le droit à l'éducation. Peut-on, en permettant à ces enfants d'exercer leur droit à l'éducation, faciliter leur accès à d'autres droits ?

Oui, si les stratégies d'éducation reconnaissent le principe d'indivisibilité, à savoir qu'aucun article ou groupe d'articles ne peut être considéré indépendamment des autres et que ces articles constituent un tout. L'éducation doit s'accompagner de mesures complémentaires : législation, nouvelles politiques, programmes de santé, possibilité de travailler et attachement à promouvoir un changement de valeurs et d'attitudes.

Oui, si l'intérêt supérieur de l'enfant est une considération primordiale, compte tenu des droits et des devoirs de ses parents, de ses tuteurs ou des autres personnes légalement responsables de lui et en prenant, à cette fin, toutes les mesures législatives et administratives appropriées.

Oui, si les enfants, selon leur degré de maturité, sont des participants actifs aux prises de décisions sur toute question qui les intéresse. Le principe de la participation, exprimé dans l'article 12 de la Convention, ajoute une nouvelle dimension à l'interaction du monde des adultes avec celui des enfants. Ce n'est que si les adultes qui comptent dans la vie d'un enfant respectent pleinement ses jugements et ses opinions, eu égard à son âge et à son degré de maturité, que l'enfant peut devenir un membre réellement actif de la société. Dans le processus d'éducation, les jeunes doivent être considérés comme des ressources plutôt que comme des victimes. Il convient de respecter leur énergie, leur force et leurs opinions, et d'en tenir dûment compte.

### ***2. Un engagement international***

Lors de la *Conférence mondiale sur l'éducation pour tous* tenue à Jomtien (Thaïlande) en 1990, la communauté mondiale s'est engagée à adopter toutes les mesures nécessaires pour réaliser l'objectif de l'éducation primaire pour tous les enfants avant la fin de la décennie. Jomtien a également proposé une « vision élargie » de l'éducation fondamentale universelle, qui dépasse la notion d'accès et d'inscription à l'école pour englober également la qualité et la pertinence de l'apprentissage en tant qu'outil libérateur. Les objectifs de Jomtien ont servi de référence lors de l'adoption, ultérieurement, d'objectifs de développement social, notamment ceux du Sommet mondial pour les enfants (1990), de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994), du Sommet mondial pour le développement social (1995) et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995).

Ce n'est qu'aujourd'hui que l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales figure à l'ordre du jour mondial et qu'un lien est établi avec l'éducation en matière de prévention et de redressement. Le Congrès mondial qui se déroulera à Stockholm est comme une sorte de réveil, un engagement à sensibiliser le public et à agir contre l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales. À cœur de cet engagement se trouve un concept d'éducation visant à modifier les attitudes et les comportements, afin que la société suive irrévocablement la voie qui mènera à l'élimination de cette pratique extrêmement néfaste.

### ***3. Objectifs de l'éducation***

Étant donné le rôle de l'éducation dans la promotion du changement social, quelles devraient être ses priorités et ses objectifs en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales ? On peut envisager le problème dans deux perspectives, qui ne sont pas sans lien l'une avec l'autre : 1) définir les principaux objectifs pour pouvoir concevoir et appliquer des programmes d'éducation; 2) identifier les principaux groupes de population à cibler.

- Éviter ou au moins limiter le risque que des enfants deviennent la proie de l'industrie du sexe en leur garantissant accès et participation à l'éducation;
- Promouvoir et respecter les droits de l'enfant grâce à des programmes d'éducation s'appuyant sur des méthodes et un enseignement pertinents;
- Donner des moyens d'agir à ces enfants grâce à des mesures pédagogiques adaptées à leurs besoins et, le cas échéant, des mesures de réinsertion pour les aider à réintégrer leur famille et leur communauté;
- Améliorer les compétences, la compréhension et les connaissances des adultes en contact avec les jeunes concernant la situation des enfants impliqués dans le commerce du sexe et de ceux qui sont exposés à ce risque;
- Appuyer les activités de sensibilisation, de plaidoyer et de mobilisation sociale entreprises auprès du grand public sur l'envergure, la nature et l'impact de l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales et sur les actions à entreprendre.

### ***4. Enfants à cibler***

- Enfants en âge de fréquenter l'école, qu'ils aient quitté l'école, qu'ils soient scolarisés ou embrigadés dans le commerce du sexe (donc probablement non scolarisés). Lors de l'élaboration des programmes, il convient de tenir compte de nombreuses différences, notamment en ce qui concerne les besoins et les comportements, l'âge et le degré de maturité; les différences entre les garçons et les filles, entre les enfants de zones rurales, urbaines et de milieux culturels différents; entre les enfants qui ont été contraints et ceux qui ont été embrigadés dans l'industrie du sexe sans contrainte physique;

- Groupes spécifiques d'adultes et institutions ayant pour rôle d'élever, de protéger et d'éduquer les enfants. Il s'agit notamment des familles et des dispensateurs de services (enseignants, professionnels de la santé, agents de la force publique, législateurs, ONG, etc.);
- Le grand public — citoyens, décideurs et personnalités influentes, en ciblant particulièrement l'industrie du tourisme, et tous ceux qui ont une influence sur le public, notamment les médias, les organisations confessionnelles, communautaires et populaires, telles que les syndicats et les associations de jeunes et de femmes.

La difficulté, lorsqu'on veut définir les catégories d'enfants à cibler, consiste à se concentrer sur ceux dont les besoins sont les plus pressants et qui pourront le mieux bénéficier des programmes d'éducation, sans perdre de vue les liens entre les populations et les objectifs lors de la mise au point de stratégies cohérentes, globales et intégrées. Par exemple, pour réinsérer des enfants dans leur famille et leur communauté, il conviendra d'éduquer plusieurs groupes — les enfants eux-mêmes, les familles, les enseignants, les professionnels de la santé, les chefs spirituels et communautaires, les décideurs et les communautés dans leur ensemble.

#### **IV. Stratégies et mesures pédagogiques**

L'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales touche essentiellement les adolescents, un groupe de population qui tombe souvent dans les brèches des politiques publiques. Elle est intimement liée à des thèmes extrêmement sensibles et tabous tels que la sexualité, la violence familiale et la grossesse chez les adolescentes qui, récemment encore, étaient considérés comme des problèmes privés ou familiaux qui ne concernaient ni les gouvernements, ni la communauté internationale et qui n'étaient pas abordés dans les programmes d'éducation.

Les conséquences préjudiciables au développement de l'enfant de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales peuvent se comparer à d'autres situations particulièrement difficiles et à d'autres formes d'exploitation, telles que le travail des enfants, la violence organisée, l'inceste et les sévices sexuels au foyer. Il convient d'adopter des mesures spéciales pour tous les enfants qui ont été exposés à de telles situations afin de les protéger contre les conséquences de ce qu'ils ont enduré, de remédier au mal qui leur a été fait, de leur offrir de meilleures chances et de procurer aux enfants et à leurs familles les compétences qui leur permettront de tirer parti des possibilités offertes.

La mise au point de stratégies d'éducation réussies visant à combattre ces pratiques doit reposer sur un processus d'apprentissage systématique, permettant d'identifier ce qui est connu et les lacunes à combler, de comparer les mesures qui ont été couronnées de succès avec celles qui ont échoué et de comprendre pourquoi.

Le cadre conceptuel des objectifs d'éducation, les populations à instruire et les principes directeurs de l'action formeront l'assise qui permettra de mettre au point des stratégies et des programmes destinés à combattre l'exploitation sexuelle d'enfants. Pour atteindre tous les enfants, aussi bien ceux qui sont en danger que ceux dont les droits sont déjà violemment bafoués, il convient d'adopter deux approches globales :

- Un train de mesures dans le cadre des programmes d'éducation générale destinés à tous les enfants;
- Des programmes spécialement ciblés destinés à ceux qui sont mal desservis ou que les efforts habituels ne peuvent atteindre.

L'élargissement de l'accès à l'éducation et de la participation pour tous les enfants, y compris les victimes potentielles ou avérées d'exploitation sexuelle, et les mesures visant à améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation sont de toute évidence les premières à adopter. Les programmes qui sont spécifiquement conçus pour des enfants victimes de situations d'exploitation ne font bien

évidemment pas partie des programmes généraux.

Une collaboration entre les secteurs est également nécessaire; il conviendra d'utiliser diverses méthodes et mesures pédagogiques, allant de la sensibilisation à la formation, en faisant participer les familles, les enseignants, les dispensateurs de prestations de services sociaux et tous les adultes susceptibles d'être inclus au processus d'éducation. Il conviendra également d'adopter des stratégies pédagogiques en matière de plaidoyer de mobilisation sociale pour appuyer les mesures destinées à lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants. Ces différentes stratégies sont décrites ci-dessous.

### ***1. Élargir l'accès et la participation***

Les enfants scolarisés sont moins exposés à l'exploitation que les enfants qui ne vont pas à l'école, même si les élèves se livrent parfois à un commerce sexuel pour gagner l'argent nécessaire pour payer leurs droits de scolarité, leurs manuels et leurs uniformes, ainsi que leur transport. En général, la participation à un programme d'éducation primaire ou secondaire est un bon moyen de protéger les enfants contre l'exploitation et, par conséquent, un volet critique de la prévention.

Au moins 130 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école primaire aujourd'hui. Cent millions d'autres enfants ne terminent pas le cycle complet. Dans les pays en développement, la scolarité post-primaire ne fait généralement pas partie du plan d'éducation de base universelle, bien que la majorité des enfants qui participent à des activités sexuelles à des fins commerciales soient en âge de fréquenter l'école secondaire. Selon une estimation de l'UNESCO<sup>4</sup>, près de 300 millions d'adolescents qui ont passé l'âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés. Les deux tiers de ces enfants sont des filles et la grande majorité d'entre elles appartiennent à des couches de la société défavorisées, notamment des minorités ethniques et culturelles — celles qui sont le plus exposées à l'exploitation sous toutes ses formes.

### *1.1 Éliminer les inégalités entre les sexes*

L'inégalité entre les sexes dans le secteur de l'éducation en termes tant quantitatifs que qualitatifs est indubitablement liée au fait que les filles représentent la grande majorité des enfants qui courent le risque d'être impliqués dans le commerce du sexe ou qui y participent. Malgré les efforts déployés dans le monde entier pour améliorer l'accès des filles à l'éducation, les taux d'abandon scolaire restent élevés dans de nombreux pays et les filles continuent à souffrir d'attitudes et de traitements discriminatoires dans les salles de classe. La sécurité des filles et leur protection contre les attentats à la pudeur à l'école et sur le chemin de l'école doivent être renforcées dans plusieurs pays. Le grand problème et l'objectif à atteindre consiste à offrir aux filles un cadre favorable à la poursuite et à la réussite de leurs études, un cadre qui tienne compte de leurs aspirations pour leur vie future, qui renforce leur confiance en leur potentiel et leur permet d'améliorer leurs résultats.

Un effort de coopération entre les enseignants et les administrateurs du système d'éducation, d'une part, et l'ensemble de la communauté, notamment les parents, les administrateurs du secteur public et les dirigeants de la société civile, d'autre part, est indispensable pour lever les barrières culturelles, économiques et sociales qui empêchent les filles de participer totalement à l'éducation, tant dans les salles de classe qu'en dehors. À cette fin, l'UNICEF a lancé une grande initiative en coopération avec des gouvernements, d'autres institutions et des ONG internationales.

Il reste encore beaucoup à faire pour s'assurer que les adolescents, et en particulier les filles, soient présents dans les salles de classe. L'expérience a prouvé que des approches diversifiées et souples, dans le cadre d'un système global unifié, sont indispensables pour atteindre les groupes de population privés d'éducation. En particulier, il convient d'offrir des programmes novateurs aux filles et aux autres groupes abandonnés à leur triste sort. Un programme local, dirigé par le DEP (Daughters' Education Programme soit Programme d'éducation pour les filles) au nord de la Thaïlande est un exemple d'approche intégrée destinée aux filles en âge de fréquenter l'école secondaire, particulièrement celles qui appartiennent à des minorités ethniques.

## ***2. Améliorer la pertinence et la qualité de l'apprentissage***

La Déclaration de Jomtien sur l'éducation pour tous et les articles 28 et 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant ont défini l'éducation universelle en termes d'inscription aux programmes d'éducation, d'acquisition de connaissances de base et de résultats de l'apprentissage, et de préparation à une vie responsable dans une société libre. L'attention accordée à la préparation à la vie active et à la connaissance des droits dans le contenu et la méthodologie des programmes d'éducation est particulièrement importante pour la prévention et la lutte contre l'exploitation sexuelle d'enfants. On sait aujourd'hui qu'une bonne préparation à la vie active — résolution des problèmes, jugement, négociation, concentration et persistance, foi en ses capacités, confiance en soi et en autrui, identification avec sa propre culture associée au respect de la culture des autres — est essentielle au développement et au bien-être futur de l'enfant.

Cependant, de nombreux pays qui s'efforcent de permettre à tous leurs enfants d'accéder au système d'éducation considèrent comme un luxe de tenter de leur offrir davantage qu'un programme de base. En pratique, cette *base* se limite souvent à la mémorisation d'un certain nombre de faits. Les informations n'ont souvent rien à voir avec la vie de l'enfant. Il a pourtant été démontré que la mise au point de programmes de préparation à la vie active et d'apprentissage permettant à l'enfant de réaliser son potentiel ne revenait pas cher lorsque ces objectifs étaient définis spécifiquement dès le départ.

La Convention relative aux droits de l'enfant est généralement considérée comme un outil de plaidoyer en faveur de l'élargissement des possibilités d'éducation pour les enfants, mais sa signification pour le contenu de l'éducation et les méthodes d'enseignement n'a pas encore reçu l'attention qui convenait. L'enseignement des droits fondamentaux, la compréhension des principes et de l'esprit de la Convention, la pratique et l'exercice des droits dans les salles de classe et dans le système d'éducation devraient faire partie intégrante des méthodes d'enseignement. Cela signifie qu'il faut se fonder directement sur les dispositions de la Convention pour appliquer des normes de discipline et de non-discrimination dans les écoles, pour revoir et enrichir les programmes et permettre aux enfants de s'exprimer et de participer pleinement aux activités scolaires.

Sur les 43 pays qui ont soumis des rapports nationaux concernant la mise en œuvre de la Convention au Comité des droits de l'enfant, 13 ont incorporé la Convention à leurs programmes d'éducation ou à leurs cours. El Salvador, le Portugal et Sri Lanka, par exemple, ont introduit des notions sur les droits de l'enfant dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire. En 1991, le Danemark a lancé une campagne destinée à faire connaître au grand public les principes de la Convention; des documents sur les droits de l'enfant ont été distribués à tous les jeunes de la première à la dixième année d'école. Le Chili a ouvert en 1994 une institution pour la défense des écoliers, chargée d'examiner les plaintes des enfants contre les autorités scolaires<sup>5</sup>. Les programmes d'éducation qui s'appuient sur une vision progressiste et démocratique de l'éducation permettent aux élèves de participer à la gestion des salles de classe, à des activités, de donner leur avis sur le système de discipline et sur la gestion de l'établissement.

### ***3. De la salle de classe à la communauté***

Si l'amélioration de l'accès à l'éducation et de la qualité de l'enseignement peut avoir un rôle préventif, il faut absolument que les écoles se dressent plus vigoureusement contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, dans la mesure où elle touche les enfants. Une forte résistance des familles, des enseignants et des administrateurs, dans certaines régions, à laquelle vient s'ajouter le fait que la majorité des enfants menacés par l'exploitation sexuelle à des fins commerciales ne sont plus d'âge à fréquenter l'école primaire, rendent d'autant plus urgentes les actions de sensibilisation dans les écoles partout où elles peuvent être entreprises. Étant bien ancrées dans leur communauté, les écoles peuvent devenir un lieu sûr et accueillant dans lequel enfants et familles peuvent explorer des sujets sensibles et souvent tabous tels que la sexualité, le VIH/sida, les grossesses non désirées chez les adolescentes, les stupéfiants, tout en inculquant aux garçons et aux filles le respect de soi et d'autrui et des compétences utiles pour quand ils deviendront parents. La nécessité de mettre rapidement en place des programmes d'éducation sexuelle et de santé de la reproduction a été soulignée par de nombreuses ONG et par d'autres défenseurs de l'enfance dans les pays en développement; ils se disent également découragés par l'opposition vigoureuse à leur incorporation dans certains programmes scolaires ou extrascolaires. En Afrique du Sud, où l'éducation sexuelle a été rendue obligatoire par la loi, ce sont souvent les directeurs, les enseignants, les administrateurs et les familles qui font opposition<sup>6</sup>.

Des initiatives entreprises par l'UNICEF en collaboration avec des gouvernements et des ONG ont permis de préparer une série d'interventions scolaires en matière de santé et de développement de la

jeunesse. Ces initiatives constituent un effort de sensibilisation de la population aux besoins physiques, psychosociaux et économiques des jeunes, une couche cruciale de la population qui est souvent ignorée ou rejetée par les adultes chez qui elle suscite la crainte ou un sentiment d'impuissance. En plus de donner aux jeunes des informations et des compétences spécifiques en matière de santé, ces programmes essaient aussi de les aider à comprendre les réalités de la sexualité, notamment les plaisirs, les dangers et les responsabilités qui lui sont associés, à apprendre à faire face à leurs besoins émotionnels et à réagir aux pressions contradictoires de leurs camarades et de leurs familles<sup>7</sup>.

Dans de nombreux pays, la crise du VIH/sida a été à l'origine d'une pléthore de programmes scolaires, non académiques, qui pourraient être directement appliqués à la question de l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales ou qui pourraient servir de modèles pour traiter ce problème. On peut notamment citer les clubs de santé scolaires, les programmes d'éducation sanitaire et familiale, la préparation à une vie active.

#### ***4. Programmes ciblant les enfants non scolarisés, y compris ceux qui sont engagés dans le commerce du sexe***

Parmi les enfants qui travaillent et/ou vivent dans les rues, beaucoup sont exploités sur le plan sexuel et n'ont de toute évidence pas la possibilité de suivre un programme scolaire régulier. Ces enfants ont parfois abandonné l'école ou ils n'y ont jamais été inscrits. Leur âge et leurs conditions de vie font qu'il leur sera très difficile de suivre les mêmes cours que les autres enfants, et les programmes ne répondront probablement pas à leurs besoins particuliers sur les plans social, culturel, émotionnel et pédagogique.

Les enfants impliqués dans le commerce du sexe sont souvent contraints et ils ne peuvent s'en sortir sans un appui juridique, psychologique et social. Certains enfants, qui ne sont pas soumis à une contrainte physique mais ne voient pas d'autres options dans la vie, ont également besoin de beaucoup d'aide et d'encouragement pour trouver d'autres solutions et lutter pour les atteindre. Ceux qui ont quitté le commerce du sexe de leur propre chef ou avec l'aide de services sociaux, d'organisations non gouvernementales, d'amis ou de parents, continuent à avoir besoin d'appui, d'empathie et d'aide pour se réinsérer dans la société et trouver une nouvelle signification et un nouveau but à leur vie.

Les programmes destinés à ces enfants et conçus spécialement pour eux ne doivent pas se limiter à être simplement « éducatifs » dans le sens traditionnel du terme. Parce qu'ils se sont retrouvés piégés dans une situation illicite et sous l'emprise du vice, ces enfants ont perdu l'appui familial et communautaire qu'ils seraient en droit d'espérer. Pour les aider, il faut réédifier le système d'aide sociale. C'est pourquoi les programmes d'éducation doivent associer les rudiments essentiels de l'éducation de base conventionnelle, tels que l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique, à d'autres formes d'aide sociale, telles que les conseils psychologiques pour les aider à retrouver le sentiment de leur valeur personnelle, l'aide au logement, des services de santé et de maternité, des soins pour les enfants, des conseils et une protection juridiques. Ces programmes doivent également s'accompagner d'une formation et d'un appui professionnels.

Des ONG et d'autres organisations bénévoles, de plus en plus préoccupées par la vulnérabilité et l'exploitation des enfants, ont lancé des programmes dans plusieurs régions du monde. Tous ces programmes fournissent des informations précieuses sur les stratégies qui peuvent aider les enfants victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- Ils poursuivent plusieurs objectifs et sont multidisciplinaires, combinant l'éducation traditionnelle avec les services d'appui pertinents;

- Ils sont lancés et gérés par des organisations non gouvernementales, parfois des organisations confessionnelles et communautaires dont l'approche souple, originale et intelligente peut prêter un avantage comparatif aux secteurs bénévoles;
- Ils sont appliqués à petite échelle, conçus pour répondre aux besoins de groupes spécifiques dans des conditions particulières, bien qu'ayant en commun certains principes et approches;
- Leur enseignement porte sur des problèmes pratiques et à traiter de toute urgence, tels que la sexualité, la grossesse chez les adolescentes, la drogue, la violence, la manière de réagir aux pressions exercées par les camarades, la famille et la société;
- Ils tiennent compte des réalités de la vie; tout programme d'éducation doit connaître les dures réalités et les expériences douloureuses vécues par ces enfants; les conseils pratiques utiles dans la vie quotidienne sont plus importants que l'accumulation de connaissances;
- Ils offrent une formation professionnelle et des possibilités d'emploi; la pauvreté et l'absence d'ouverture économique pour ces enfants et leur famille, qui sont à l'origine de leur vulnérabilité et de l'exploitation dont ils sont victimes, sont les premiers facteurs à prendre en compte en leur offrant de nouvelles options;
- Ils s'efforcent de coopérer avec les familles et de les aider à améliorer leur situation, ce dont les enfants bénéficieront; un séminaire tenu en Amérique latine en 1994 est arrivé à la conclusion qu'il fallait coopérer avec les familles, en particulier avec les mères, ainsi qu'avec les filles qui travaillaient, ou qui avaient travaillé, dans l'industrie du sexe<sup>8</sup>.

## ***5. Éducation pour adultes responsables d'enfants***

Les adultes dont le rôle est d'élever, de protéger et de faire en sorte que les enfants se développent sainement ont une responsabilité particulière car ils dispensent un enseignement direct et servent de modèles aux enfants, que ce soit au foyer, à l'école ou dans le monde en général, en particulier dans les postes de police et les tribunaux où échouent tant d'enfants impliqués dans le commerce du sexe. Pour que les adultes acceptent d'assumer leurs responsabilités envers l'enfant qui s'éveille, pour qu'ils deviennent des partenaires actifs et des agents du changement social, il faut tout d'abord qu'ils comprennent les dangers que représente l'exploitation sexuelle à des fins commerciales pour les enfants et la société, et qu'ils prennent conscience du fait que leurs attitudes et leurs comportements contribuent à la situation.

### *5.1 Les familles*

Les efforts déployés en matière d'éducation doivent avoir pour but d'aider les familles à comprendre le lien entre les responsabilités et les valeurs économiques, les conséquences de leurs comportements sur les enfants, et à améliorer leurs conditions de vie. Pour ce faire, les familles doivent avoir accès au crédit, à d'autres moyens de gagner de l'argent et aux compétences et connaissances qui leur permettront de tirer parti des possibilités qui se présentent pour se protéger et en bénéficier, tant pour eux-mêmes que pour leurs enfants.

### *5.2 Les enseignants*

Les enseignants ont souvent beaucoup d'influence sur les enfants. Mais en même temps, ils peuvent être le miroir d'attitudes et de comportements sociaux inconsiderés, et même les plus dévoués et les plus résolus se sentent souvent impuissants dans un système qui les tient en piètre estime. Car la

plupart d'entre eux sont soumis à un stress énorme, ils sont mal payés, sans appui, et ils ne jouissent pas eux-mêmes du respect et de la compréhension dont ils sont censés faire preuve à l'égard des enfants. Même lorsque des réformes ont été appliquées au système d'éducation, la formation des enseignants a été largement négligée et seul un faible pourcentage des ressources financières a été consacré aux cours pour futurs enseignants ou à la formation en cours d'emploi<sup>9</sup>. Des recherches effectuées par la Banque mondiale sur les programmes de réforme qui avaient été couronnés de succès ont révélé qu'une telle formation était l'une des trois interventions les plus importantes.

### *5.3 Les dispensateurs de services*

Il semblerait que les dispensaires se montrent réticents à desservir les enfants des rues, bien que cette résistance soit, semble-t-il surtout le fait du personnel auxiliaire et des infirmières<sup>10</sup>. De plus, de nombreux assistants sociaux, ONG et autres qui offrent des services à des enfants en situation difficile, estiment que leur efficacité est limitée par leurs propres frustrations, par leurs jugements et leur impuissance face aux comportements et aux attitudes difficiles et à la résistance des filles des rues, en particulier celles qui se livrent ou se sont livrées à la prostitution. Ils essaient parfois de « réformer » des jeunes, hommes et femmes, impliqués dans le commerce du sexe ou de les obliger à « revenir sur le droit chemin » sans les écouter, les comprendre ou les aider à améliorer leurs compétences professionnelles et sans leur donner les aptitudes nécessaires pour pouvoir décider s'il y a lieu ou non de modifier leurs comportements. Par conséquent, beaucoup de services de la jeunesse tournent au ralenti parce que leurs employés portent un jugement négatif sur leurs clients, en particulier les préposés aux services de santé de la reproduction<sup>11</sup>.

Ces cadres doivent être des précurseurs en matière d'attitudes éclairées, amicales et tolérantes et ils doivent prendre la tête de la mobilisation sociale et des activités de sensibilisation; il est donc essentiel qu'ils montrent l'exemple par leur comportement, et qu'ils deviennent les champions des droits de l'enfant.

Les ateliers de formation destinés à sensibiliser les dispensateurs de services sur leurs propres attitudes peuvent déboucher sur la mise en place de services d'éducation ouverts et accessibles, capables d'aller à la rencontre des groupes de jeunes difficiles à atteindre et a priori réticents. Les organismes dont les programmes sont axés sur des activités rémunératrices et sur la formation professionnelle doivent se doter d'un personnel suffisamment compétent pour juger de la pertinence et du bien-fondé des cours qu'ils offrent.

### *5.4 Les forces de l'ordre*

La complicité de la police et d'autres fonctionnaires appartenant au système judiciaire à qui incombe la responsabilité particulière de promulguer et d'appliquer les lois qui protègent les enfants et garantissent le respect de leurs droits est particulièrement préoccupante. Les officiers de police et le personnel judiciaire, des juges aux avocats, doivent apprendre que traiter des enfants comme des coupables et/ou comme des adultes constitue non seulement une violation de la Convention relative aux droits de l'enfant et de certaines juridictions nationales, mais est également contreproductif.

Ils ont besoin des compétences et des outils dont dispose le personnel formé à cet effet pour rendre plus accueillants et plus hospitaliers les postes de police, les salles d'audience ou encore les bureaux frontaliers où sont retenus, dans l'isolement et la peur au ventre, les enfants qui font l'objet d'un trafic. La police pourrait (et devrait) jouer un rôle de pivot en matière d'éducation, de prévention, de protection et de réinsertion. En tant que modèle, les policiers peuvent également aider ces enfants à connaître leurs droits et à trouver le moyen d'échapper à la prostitution. Dans certains pays, par exemple au Pérou, les ONG et d'autres organismes préparent des programmes de formation sur les

droits de l'enfant pour les officiers de police; au Népal, les unités de police travaillent en tandem avec l'ONG Maiti, l'UNESCO et l'UNICEF dans le cadre d'un programme multidimensionnel qui offre un enseignement et un appui aux familles pour les dissuader de vendre leurs enfants à des trafiquants.

## **6. *Éducation du public et mobilisation sociale***

Tous les secteurs de la société sont responsables dans une certaine mesure de l'existence et de la poursuite de l'exploitation d'enfants à des fins commerciales. En plus des groupes déjà mentionnés dans les paragraphes précédents, on peut également citer les chefs spirituels et communautaires qui considèrent parfois les adolescents comme des êtres immoraux ou incontrôlables, le personnel des agences de voyage et de tourisme qui ne pensent pas aux ramifications tragiques des activités sexuelles avec des enfants, les décideurs et les législateurs qui estiment que leurs responsabilités se limitent à prendre des décisions de justice et à passer des lois; le public qui considère que ce problème n'est pas le sien.

Partout dans le monde, l'éducation du public, surtout par les médias, s'est révélée très efficace dans plusieurs secteurs de l'action sociale — planification familiale, campagnes anti-tabac, utilisation de préservatifs, numéros verts pour les femmes battues, campagnes en faveur de l'allaitement maternel. Elle peut également être préventive et contribuer au processus de rééducation et de réinsertion des enfants exposés aux dangers de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Le succès de l'éducation en tant que facteur de mobilisation sociale repose sur l'établissement du plus grand nombre possible de partenariats avec les médias afin de faire connaître l'étendue du problème et ses conséquences et de faire passer des messages au public — par exemple sous forme de programme de « divertissement » télévisé présentant l'histoire d'une jeune fille vendue à l'industrie du sexe et son sauvetage; de messages radiophoniques ou imprimés mettant en garde contre les méthodes utilisées par les trafiquants dans les villages; d'articles dans des revues touristiques ou celles des compagnies aériennes; de brochures d'information ou de dépliants entreposés dans les halls et les chambres d'hôtels mettant en garde contre l'illégalité des relations sexuelles avec les enfants.

L'éducation à des fins de mobilisation sociale doit se fonder sur une analyse — Qui voulons-nous sensibiliser ? Comment atteindre ces groupes ? Quel message désirons-nous faire passer ? Quel est le meilleur moyen d'atteindre ce public ? Elle doit tenir compte de la relation entre la capacité de communication et la réceptivité du milieu social.

## **V. Des stratégies à l'action : les étapes suivantes**

### **1. *Action au niveau national***

Les stratégies décrites dans ce document doivent être adaptées à chaque situation nationale particulière. Les priorités, les objectifs et les activités varieront selon l'envergure du problème au plan national. L'évaluation des besoins et de l'importance du problème doit se fonder sur

une analyse de la situation, effectuée de préférence en collaboration<sup>12</sup> avec les principaux acteurs nationaux responsables des questions relatives au bien-être de l'enfant. Les autres mesures essentielles sont les suivantes :

*1.1 Établir des partenariats.* Ni les ONG, qui sont souvent des précurseurs en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales, ni les gouvernements ne peuvent à eux seuls régler ces problèmes. Un partenariat doit être établi à différents niveaux entre les autorités du secteur public, les ONG nationales et internationales, les institutions de recherche et de formation, les

groupements communautaires, les médias, le monde des affaires et les donateurs extérieurs, afin qu'ils puissent conjuguer leurs efforts de prévention et leurs mesures correctives.

*1.2 Créer un réseau d'organisations non gouvernementales.* Les ONG et les organisations communautaires, qui sont souvent très petites, sont les chefs de file de l'aide aux enfants impliqués dans le commerce du sexe ou exposés à ce danger. Ces organisations sont souvent fondées par des gens dévoués qui reçoivent au départ l'appui d'organismes caritatifs religieux ou sociaux. Les efforts communs auront davantage d'impact et seront plus durables que les efforts individuels; les coalitions doivent être appuyées et considérées comme un facteur permanent et essentiel de tout programme national destiné à lutter contre ce problème. À cette fin, il est indispensable que les ONG travaillent de concert pour regrouper leurs compétences, renforcer leurs capacités et surtout pour nouer des relations avec les autorités gouvernementales et municipales.

*1.3 Être à l'écoute des enfants.* En dehors du droit général des enfants de participer aux décisions qui les concernent, les programmes auront davantage de chance d'être couronnés de succès si les enfants et les jeunes peuvent exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations sur la difficulté de leur situation. Pour ce faire, il faudrait encourager les activités culturelles telles que théâtre, festivals de la chanson et expositions organisés par des groupements et des institutions de la jeunesse. Tous les programmes et les initiatives du type « Maires, défenseurs des enfants », doivent permettre aux enfants et aux jeunes de défendre leur cause.

*1.4 Recherche.* La recherche et la mise au point d'outils de recherche devraient être un élément essentiel de l'action destinée à protéger les enfants vulnérables et ceux qui sont exploités. Nous ne disposons pas de suffisamment d'informations sur l'étendue et la nature du problème dans des cadres sociaux, culturels, économiques et politiques différents. On ne comprend pas toujours certains enfants se retrouvent sur une pente glissante et passent d'une situation à risque à une situation d'exploitation. Les instituts de recherche, les bureaux de statistiques et les ONG sont des partenaires importants pour entreprendre une recherche participative et axée sur l'action, qui permettra de combler les lacunes en matière de connaissances, d'élaborer des programmes efficaces et de procéder à leur évaluation.

## ***2. Activités de plaidoyer au niveau mondial***

Il est indéniable que dans un contexte de défense chauviniste et de négation du problème douloureux que constituent les enfants impliqués dans des activités sexuelles à des fins commerciales, le fait d'avoir exposé et débattu de la question au plan international et d'avoir entrepris des activités de sensibilisation a contribué à la révision des politiques publiques et a entraîné des changements d'attitudes. Les efforts qui ont été déployés aux niveaux régional et international doivent être poursuivis, en particulier le remaniement des systèmes d'enseignement scolaire et la mise au point de programmes novateurs ciblant des groupes précis. Cependant, les activités de plaidoyer doivent veiller à ne pas offenser les enfants dans la course au scoop et en faisant une publicité tapageuse autour de leur cas. Les messages lancés sans réfléchir et qui établissent un lien entre la violence et l'exploitation et des groupes culturels ou ethniques particuliers peuvent contribuer à renforcer les préjugés à l'encontre des minorités, ce qui ne contribuera qu'à les stigmatiser et à les exclure encore davantage.

*2.1 Promotion du renforcement des capacités et du pouvoir d'action aux niveaux local et national.* Les organisations extérieures ne peuvent pas, individuellement, aider les enfants vulnérables ou exploités d'un pays donné; leur rôle n'est d'ailleurs pas de s'attaquer à des problèmes nationaux. La contribution des organisations extérieures, notamment des donateurs étrangers, des organes intergouvernementaux et des ONG internationales, sera appropriée et précieuse dans la mesure où ils appuieront des actions stratégiques et catalytiques visant à promouvoir et à renforcer les politiques, les priorités et les

programmes nationaux en collaborant avec les partenaires et les homologues nationaux appropriés. Le principal avantage de cette collaboration sera d'améliorer les compétences et les capacités des organisations autochtones, de sorte que les politiques et les programmes nationaux soient plus autonomes et durables.

*2.2 Une action coordonnée au niveau national.* Il est particulièrement important que les organisations extérieures adoptent une approche coordonnée lors de la mise au point et de l'exécution de leurs activités d'aide. On ne peut s'attendre et il n'est pas non plus désirable que l'ensemble de la coopération internationale suive une politique ou un plan national particulier, notamment lorsque la solution la plus efficace n'a pas encore été découverte. La diversité et l'originalité sont des atouts lorsqu'on s'attaque à des questions aussi complexes et difficiles que l'exploitation sexuelle d'enfants. En même temps, la communauté internationale doit reconnaître la primauté de la responsabilité des populations locales et contribuer à renforcer les capacités nationales afin d'éviter que des ressources limitées soient dissipées dans l'application de programmes trop divergents ou conflictuels. Les organismes extérieurs doivent établir un dialogue avec les autorités nationales, s'efforcer de reconnaître, de comprendre et d'appuyer leurs priorités et leurs objectifs, tant en ce qui concerne les efforts d'enseignement scolaire, que ceux qui sont destinés à des enfants particulièrement exposés.

## **VI. Conclusion**

Pour que le signal d'alarme lancé par le Congrès résonne dans le monde entier, il faudra traduire en actions les stratégies et les mesures pédagogiques mentionnées dans ce document. La valeur des efforts indépendants déployés par les gouvernements, les ONG locales et internationales, l'ONU et les institutions multilatérales, les donateurs et les médias ne doit pas être sous-estimée; ils ont contribué à sensibiliser le public et lui ont montré la voie de l'action concertée. Mais le problème reste entier. L'éducation doit être le moteur du changement si l'on veut que l'exploitation sexuelle d'enfants disparaisse de la surface de notre planète ou pour le moins qu'elle régresse. Cette éducation doit être dispensée dans les écoles et les communautés, tant par l'intermédiaire des enfants que des adultes, et elle doit être fermement ancrée dans la Convention relative aux droits de l'enfant, qui dispose que les États parties et la société civile doivent respecter et protéger tous les droits de tous les enfants. Elle doit en outre embrasser des principes fondamentaux : conscience de sa propre valeur, la participation, respect d'autrui et de l'indépendance. Cependant, l'éducation n'est pas une solution en soi. Seule la décision de tous les secteurs et de toutes les couches de la société, dans le monde entier, de s'allier et de poursuivre un même objectif permettra d'éliminer cet obstacle qui menace la dignité et le développement des enfants.

---

<sup>1</sup> Ce document a été préparé par le Groupe de travail sur l'éducation, UNICEF, dans le cadre de sa contribution au Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales. Les opinions qui y sont exprimées sont celles de ses auteurs et n'ont pas nécessairement l'aval de l'UNICEF ou du Comité de planification. Rédigé par Manzoor Ahmed et Sara Ann Friedman. En consultation avec : Nora Godwin, Mary Pigozzi, Cyril Dalais, Dita Reichenberg, Francisco Quesney, Janet Nelson, Bruce Dick, Mark Connolly et Rana Flowers. (Juin 1996)

<sup>2</sup> Reconnaissant la distinction entre enfant et adolescent et les diverses définitions de l'âge adulte aux termes des droits nationaux et coutumiers, le terme « enfant » est utilisé dans l'ensemble du document pour parler de toute personne âgée de moins de 18 ans, comme défini par la Convention relative aux droits de l'enfant.

---

<sup>3</sup> Coombs, P. H., et Ahmed, M., *Attacking Rural Poverty : How Nonformal Education Can Help*, Banque mondiale et Johns Hopkins University Press, 1974.

<sup>4</sup> UNESCO, Rapport mondial sur l'éducation, Paris, 1995.

<sup>5</sup> *Le progrès des nations* 1996, « La Convention : mesures déjà prises », p. 40.

<sup>6</sup> Débat intervenu lors de la consultation régionale organisée en Afrique orientale et australe dans le cadre des préparatifs du Congrès mondial, Pretoria, Afrique du Sud, 17-19 avril 1996.

<sup>7</sup> Intervention scolaire en faveur de la santé et du développement des jeunes : rapport sur la quatrième réunion du Groupe d'appui technique; UNICEF, Groupe de promotion de la santé.

<sup>8</sup> « Lessons Learned in Assisting Sexually-Exploited Adolescent Women and Girls », Séminaire régional qui s'est déroulé en Amérique latine du 22 au 25 février 1994; Bureau régional pour l'Amérique latine de ChildHope et Secrétariat pour l'Amérique latine du Bureau international catholique de l'enfance.

<sup>9</sup> Ce paragraphe et l'encadré suivant sont tirés de : Stacki, S., Pigozzi M., « Empowering Female Teachers as an Interactive Dialectic Process: Examples from South Asia », *Convergence*, Vol. XXVIII, No 3, 1995.

<sup>10</sup> « Lessons Learned... », Séminaire régional organisé en Amérique latine, *ibid.*

<sup>11</sup> *Sexual and Reproductive Health Promotion*, Rapport de la réunion finale du Groupe d'appui technique, UNICEF, 12-15 juin 1995, Lusaka, Zambie.

<sup>12</sup> Un document publié en 1996 par l'UNICEF sur les politiques et les stratégies relatives à la protection de l'enfance a préconisé l'adoption d'une approche à deux volets complémentaires, à savoir des activités générales et des activités ciblées. La réussite de cette stratégie repose sur l'établissement de partenariats afin d'améliorer la pertinence et la qualité de l'éducation dispensée aux enfants les plus vulnérables et les plus désavantagés, tout en combinant l'enseignement avec d'autres services sociaux essentiels.